



Réduire l'utilisation des produits phytosanitaires, en Alsace,

*C'est déjà possible !*

## Contexte réglementaire

Grenelle de l'environnement



Lancement du réseau DEPHY Ferme Alsace



Renouvellement du réseau DEPHY Ferme Alsace



2007

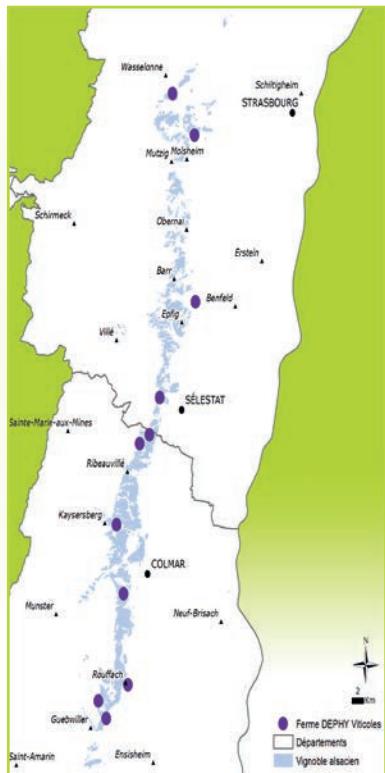
2012

2016

2025

OBJECTIF :  
-50% d'utilisation  
de produits  
phytosanitaires

## Le groupe DEPHY Ferme Alsace



Pour répondre aux enjeux du plan Ecophyto, la Chambre d'agriculture d'Alsace a mis en place, en 2012, un groupe DEPHY Ferme.

Ce groupe est composé de 11 viticulteurs ayant pour objectif commun de réduire l'usage des produits phytosanitaires.



Le groupe travaille aussi sur la limitation de la dérive des produits phytosanitaires dans l'air.

## Début de saison, fermeture des buses et réduction de doses : leviers économique et écologique

En début de saison, au moment du/des premier(s) traitement(s), la végétation n'est pas encore complètement développée. La dose homologuée réglementaire, est fixe quelle que soit la surface foliaire. Il convient donc de l'adapter.

Lors d'un traitement **l'objectif est de traiter à la bonne concentration**.

En pratique, préparer une cuve de manière classique comme pour un traitement en pleine végétation.



- Economie de produits



- Gaspillage de produit et dérive dans l'air

**La dose appliquée doit être diminuée en début de campagne  
La concentration de substance(s) active(s) reste la même**

Lors de l'application, fermer l'alimentation des buses qui ne sont pas dirigées vers la végétation. Cela représente une baisse de -25 à -30% de l'Indice de Fréquence de Traitements (IFT)<sup>1</sup>. Concrètement, 30 à 40% de surface en plus est traitée avec le même volume de bouillie.

Les passages suivant se feront en augmentant progressivement le nombre de sorties, en fonction de l'évolution de la végétation.

**Cette technique permet de réduire la dose de produit à l'hectare, tout en gardant une concentration adéquate et en limitant la dérive des produits phytosanitaires.**

1 : L'IFT ou Indice de Fréquence de Traitements correspond à :  $\frac{\text{Dose Appliquée}}{\text{Dose Homologuée}} \times \text{Surface traitée}$



« Depuis 7 ans, j'ai réduit mon IFT d'en moyenne 30% grâce à Optidose®. »

©CA Région Alsace

Un autre levier testé, pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires, est l'Outil d'Aide à la Décision (OAD) **Optidose®** (valable uniquement en viticulture conventionnelle).

Le principe est d'adapter la dose de produits phytosanitaires (contre le mildiou et l'oïdium) à la situation à traiter, prenant en compte :

- Le stade phénologique de la vigne,
- Son développement végétatif,
- La pression parasitaire,
- La sensibilité parcellaire.



« J'utilise Optidose® depuis mon entrée dans le réseau en 2012. J'ai d'abord réduit les doses sur 2,5 ha pendant 2-3 ans en suivant les conseils de l'ingénieur réseau qui me précisait les doses à appliquer. »

©CA Région Alsace

« Au bout de deux à trois années d'essai, la vendange était saine alors j'ai passé tout le domaine en Optidose®. C'est un outil qui marche et facilement reproduicible au niveau de l'exploitation. Je l'utilise encore ! »



©CA Région Alsace

Depuis 2012, une **baisse des IFT d'en moyenne 30%** sur 7 ans, est notée chez les viticulteurs DEPHY, même sur les millésimes à pression fongique très élevée comme 2016.

**Exemple d'une réduction pour un domaine donné :**



## Optidose®

Comment ça marche ?

En **stratégie conventionnelle**, le modèle Optidose® permet d'adapter la dose homologuée d'un produit à la situation à traiter :

Il est en libre accès via le lien : <http://www.vignevin-epicure.com/>

1

### ETAPE 1 :

Selectionner la région Alsace, le département et la commune puis le risque mildiou et oïdium.

2

### ETAPE 2 :

Renseigner les paramètres de la vigne (stade phénologique puis les distances inter-rang, hauteur et largeur du feuillage).

3

### ETAPE 3 :

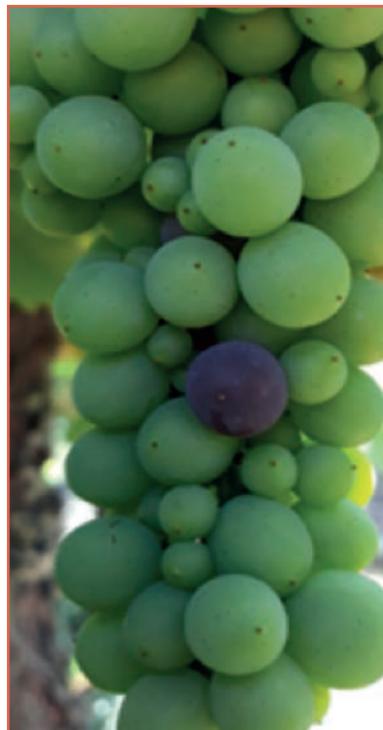
Le résultat apparaît avec le pourcentage des doses à utiliser pour le mildiou et l'oïdium.

« Je pense qu'il est possible de réduire toute l'année d'au moins 25% les doses sans risques, par contre il faut bien tenir les cadences. Même en 2016 j'ai pu réduire. Alors oui, j'ai fait un rattrapage mais ce n'était pas à cause des réductions de doses mais plutôt des cadences, car à une période ce n'était pas possible de rentrer dans les parcelles. »



©CA Région Alsace

## En fin de campagne : utiliser des produits de contact



En fin de campagne, à partir du stade phénologique de la fermeture de la grappe, la vigne devient beaucoup moins sensible aux maladies cryptogamiques dans la mesure où l'état sanitaire est bon.

La stratégie possible est de favoriser l'utilisation de produits à base de cuivre et des produits de biocontrôle comme le soufre.

Concernant l'application de ces produits, attention à être très vigilant sur la qualité de pulvérisation car ce sont des produits de contact sensibles au lessivage.

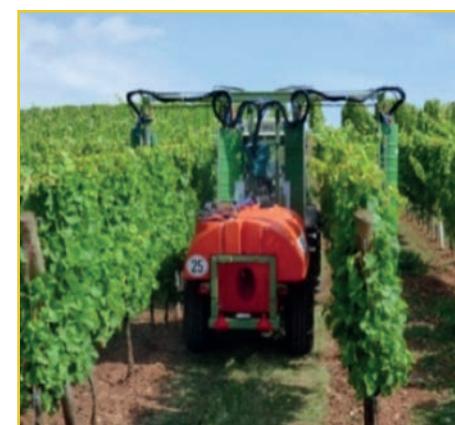
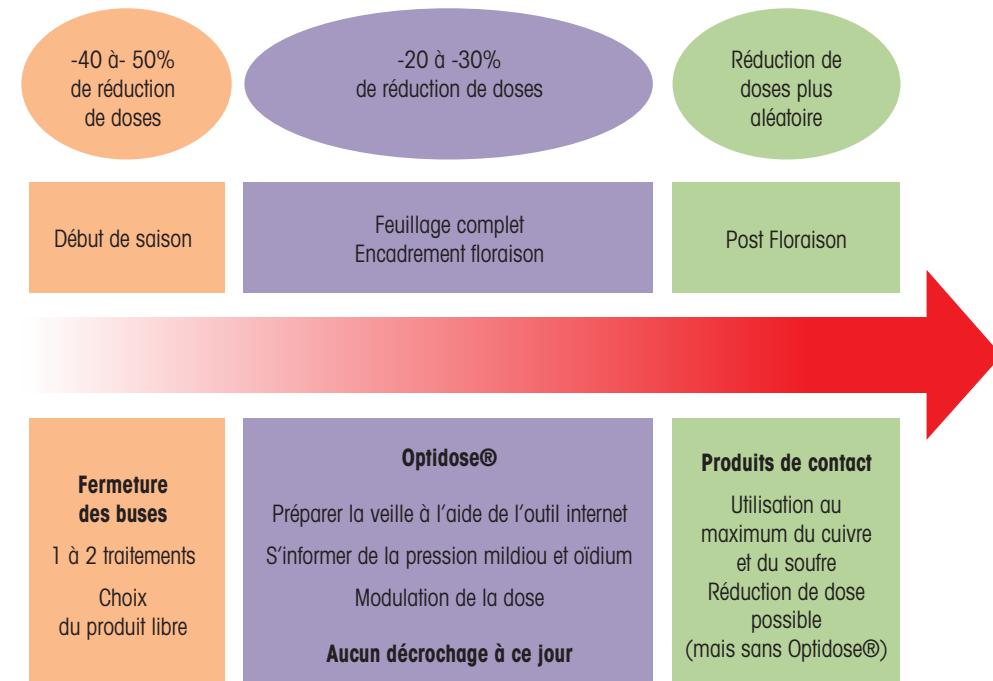
**Les produits de biocontrôle sont des produits d'origine minérale : soufres mouillables, soufres pour poudrage (Microthiol, Thiovit jet, Héliosoufre...) ou d'origine naturelle : COS-OGA (Bastid, Blason, Messager) et huiles essentielles d'orange douce (Prev-am, Essen'ciel...).**

Ces produits, utilisés en association, permettent de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires.



## Être performant en Alsace

Actuellement pour être performant en Alsace il est possible de suivre cette stratégie de réduction de doses.



Cette stratégie permet de réduire en moyenne de 30% les IFT.

Afin d'aller plus loin dans la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires il est possible de s'équiper avec des panneaux récupérateurs. Ils permettent d'avoir une homogénéité des dépôts sur le feuillage et un taux de récupération moyen des panneaux sur une saison est de 40% (IFV, irstea et al, 2017.) Ils permettent aussi de limiter encore plus la dérive par rapport à des pulvérisateurs dits « classiques ».

# Coordonnées

## ANTENNE DE COLMAR – BIOPOLE

28, rue de Herrlisheim - 68000 COLMAR

### JÉRÔME ATTARD Conseiller viticole

06.08.64.38.15 - jerome.attard@alsace.chambagri.fr

### FRÉDÉRIC SCHWAERZLER Conseiller viticole

06.75.21.20.33 - frederic.schwaerzler@alsace.chambagri.fr

### MARIANNE GRUNENWALD Conseillère viticole

06.04.67.80.26 - marianne.grunenwald@alsace.chambagri.fr

## ANTENNE D'OBERNAI – ADAR DU VIGNOBLE

ZI Nord - 4 rue Mohler - 67210 OBERNAI

### MARIE-NOËLLE LAUER Conseillère viticole

06.74.56.32.30 - marie-noelle.lauer@alsace.chambagri.fr

## ACTION SOUTENUE PAR :



Merci aux viticulteurs : Marc Metz et Christian Kohser  
d'avoir témoignés et partagés leur expérience avec Optidose®.